

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 4 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 4 avril, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente minutes en mairie sous la présidence de Madame Stéphanie CHORIN-SAVILL, Maire.

Date de convocation : le 27 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 13 Nombre de membres votants : 14

Etaient Présents:

Stéphanie CHORIN-SAVILL, Philippe MICHEL, François BRIANDET, Marta BEILIN, Jean-Claude BERNAY, Séverine COGNARD, Jean-Philippe DESPERROIS, Christian PARIS, Jean François PERNEL, Nathalie REY, Frédérique STEAD, Albana WANNER, Louis YOSHIDA

Etaient Absents excusés: Daniel TREUVELOT pouvoir à Marta BEILIN

Absents: Alain KUTOS

Secrétaire de séance : Christian PARIS

CREATION D'EMPLOIS

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code général de la Fonction publique et notamment son article L-313-1,
Vu le budget communal,

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement

Considérant qu'il appartient donc au conseil municipal de fixer les effectifs des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grades. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial.

Considérant que la délibération doit préciser le(s) grade(s) correspondant à l'emploi créé. Considérant la nécessité de créer 5 emplois permanents

Pour la filière Technique

1 emplois à temps complet (35/35) au grade d'adjoint technique principal 2ème classe

1 emploi à temps non complet ((27/35) au grade d'adjoint technique principal 2ème classe

1 emplois à temps complet (35/35) au grade d'adjoint technique principal 1ère classe

Pour la filière Administrative

1 emplois à temps complet (35/35) au grade d'Adjoint Administratif 2ème classe

Pour la filière Sanitaire et sociale

1 emplois à temps complet (35/35) au grade d'Agent spécialisé principal 1ère classe des écoles maternelles

Décide, la création à compter du 1er juin 2025

Pour la filière Technique

1 emplois à temps complet (35/35) au grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe

1 emploi à temps non complet ((27/35) au grade d'adjoint technique principal 2ème classe

1 emplois à temps complet (35/35) au grade d'adjoint technique principal 1ère classe

Pour la filière Administrative

1 emplois à temps complet (35/35) au grade d'Adjoint Administratif 2ème classe

Pour la filière Sanitaire et sociale

1 emplois à temps complet (35/35) au grade d'Agent spécialisé principal 1ère classe des écoles maternelles

Précise que les crédits sont prévus au budget de l'exercice

Approbation à l'unanimité

Secrétaire de Séance Christian PARIS Pour extrait conforme, Maire de Boisemont 致命hanie CHORIN-SAVILL